RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-23-0557 du 17/01/2023

Délégation de signature du 1er septembre 2022

DÉLÉGATION DE SIGNATURE – DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU DOUBS

Pôle National de Contrôle à Distance de Besançon

RÉSUMÉ

Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal.

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

Direction départementale des Finances Publiques du Doubs

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts.

Nom et prénom des responsables	Service
GUEMIN Jean-Luc	PÔLE NATIONAL DE CONTRÔLE À DISTANCE DE BESANÇON

La présente délégation sera publiée au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU DOUBS

THIERRY GALVAIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel ISSN 2268-0756